

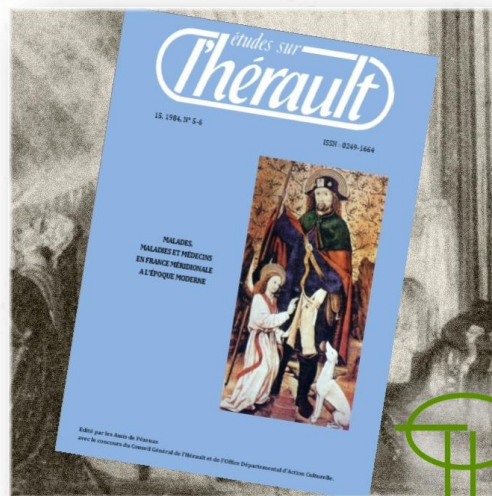
Article : Malades, maladies et médecins : étude d'une correspondance bretonne (1783-1830)



Auteur (s) : *Jean-Pierre GOUBERT*

Nombre de pages : 4

Année de parution : 1984



**MALADES, MALADIES ET MÉDECINS :
ÉTUDE D'UNE CORRESPONDANCE BRETONNE (1783-1830)**

par Jean-Pierre GOUBERT

Est-il possible d'écrire en même temps que l'histoire des maladies, celle de la relation thérapeutique, de ce « colloque singulier » à jamais oral à partir des traces écrites que le passé nous en a laissés ?

C'est à ce problème qu'un historien entend aujourd'hui apporter sa contribution. La documentation analysée comprend 87 lettres écrites entre 1783 et 1830 fournies par l'exploitation de documents issus d'un fonds privé ⁽¹⁾. Nous ne possédons, hélas, que les lettres rédigées par les patients car les réponses du docteur Louis-Marie Lavergne (1756-1831) ne nous sont pas parvenues, pour des raisons évidentes, à quelques exceptions près lorsque Lavergne a conservé des brouillons de ses lettres ou bien quand il ne les a pas envoyées.

La composition de cette clientèle qui manie la plume ne surprend guère. D'après une analyse cursive du style, de l'orthographe, des concepts, des noms de famille et des lieux de résidence et en fonction des événements rapportés par les patients, ces lettres émanent de personnes, principalement issues du beau sexe (pour les deux tiers) et qui appartiennent toutes aux classes aisées du Penthièvre et résident pour leur grande majorité en ville, malades ou porte-parole (plume) de malades.

Ces épîtres émanent en effet pour partie non pas du patient concerné mais d'un parent qui retrace la maladie éprouvée et en fixe le portrait à l'intention du médecin. Ce tableau permet de deviner sinon toujours d'identifier les maladies ordinaires de l'époque : la kyrielle des rhumes, des bronchites et des affections pleuro-pulmonaires durant la saison froide, augmentée de quelques épidémies aux flamboiements rougeoleux et scarlatineux ; mais aussi, durant l'été, la montée des typhoïdes, des dysenteries et des shigelles, le retour en force du paludisme avec l'éclosion des anophèles ; enfin, piqués çà et là au gré du hasard, les mille et un maux de vie quotidienne. Cependant, au-delà de ces truismes, parce que la clientèle du docteur Lavergne ⁽²⁾ comprend deux tiers de femmes, les « affections vaporeuses », les règles douloureuses, supprimées ou pléthoriques, les troubles de la ménopause se taillent la part du lion. Au total, les maladies apparaissent dans leur banalité quotidienne, seulement rendues plus sensibles par la souffrance, physique et morale, qu'elles engendrent dans les lettres de cette clientèle bretonne et francophone.

De façon générale ces lettres débutent par un appel au secours. Témoin, celle-ci, écrite par un client malouin le 23 septembre 1783 : « ... c'en est fait de moi si vous ne m'aidez de vos conseils que je ferai exécuter par un apothicaire instruit... Je tombe en lambeaux si vous ne m'apportez un prompt secours à mes douleurs... » De ce fait, le soumission au savoir du médecin apparaît souvent totale : « ... Simplifiez le traitement..., ne craignez pas la force de la dose. Je me soumetts à tout... » Toutefois, il arrive qu'elle ne soit pas aussi complète. Non seulement certains patients n'apprécient guère la forme et le goût particuliers à certains remèdes et régimes prescrits, mais aussi quelques-uns pensent se débarrasser plus vite de leur maladie en se livrant à une manière de surenchère thérapeutique. Ainsi, M. du Guillier écrit à Lavergne en 1818 : « ... La dernière fois que j'eus le plaisir de vous voir, j'avais pris onze doses du remède que vous m'avez prescrit j'en ai pris deux autres depuis, et compte en prendre une autre aujourd'hui, ce qui fera 14. Mais j'ai tant d'envie qu'il ne me reste plus rien de cette désagréable indisposition que j'aime mieux faire plus que moins pour m'en défaire pour toujours... »

En fait, il est rare que les patients qui ont correspondu avec Lavergne n'aient pas pratiqué l'automédication ou bien ils ont commencé de se soigner en attendant l'ordonnance d'un médecin..., qui ne possède ni une voiture ni un téléphone pour assurer les « urgences » ! Ainsi Mme de Lorgeril écrit de Saint-Brieuc en août 1826 : « ... je vous prie de me dire si je ne ferai pas bien de me mettre un vésicatoire au bras comme j'en ai depuis longtemps le désir. Peut-être aussi quelques sangsues me débarrassaient-elles la tête... »

Aussi il faut bien en conclure qu'au moins dans ses élites intellectuelles et sans doute aussi dans le peuple, la société de l'époque est – déjà – sensiblement médicalisée. Pour elle, le médecin personnifie une instance supérieure capable de dire la maladie et de l'appriivoiser, sinon de l'éliminer. Ainsi J.-L. Hervé, desservant de la paroisse de Noyal écrit en 1818 : « ... J'ai commencé par cracher des morceaux de sang caillé et d'autres fois du blanc et du rouge comme réduit au mortier. Je ne souffre pas beaucoup. Quoi qu'il en soit, je suis inquiet... » Il y avait de quoi, à cette époque, pour un tuberculeux !

Rarement, mais cela arrive, le malade ou sa parenté demandent au médecin des éclaircissements au sujet du traitement qu'il a prescrit. Ainsi, dans l'extrait de lettre qui suit, un habitant cultivé de La Villeguérin tient la plume (en 1818) « pour le père et la mère de Caroline », inquiets de la mouche posée à leur fille voici un an sur l'ordre de Lavergne : « ... Nous vous prions de nous marquer en conscience et en toute confiance, pourquoi cette mouche a été mise, si elle peut se supprimer sans danger, et à quelle époque, enfin le pour et le contre de cette affaire ».

Rarement aussi – du moins d'après ce que nous dit une correspondance de ce type –, le patient refuse de s'administrer les remèdes prescrits. Ainsi, M. Gourdet écrit à Mme Lavergne (s. d.) pour qu'elle transmette à son mari des nouvelles de la santé de Mme La Croix et il lui apprend que la malade refuse les cataplasmes de moutarde qu'elle devait placer sur ses pieds, rouges et gonflés. Sans doute une autre médecine s'oppose-t-elle à ce traitement.

Enfin, fait remarquable qui indignerait plus d'un médecin actuel, le médecin est très rarement appelé docteur (5 cas sur 81) et remercié pour ses services. Seule ou presque, Madame Duclesieux, née de La Bedinière, témoigne de la gratitude à Lavergne (s. d.) : « Je suis loin d'être rétablie ; cependant, me trouvant le teint meilleur et me sentant plus de forces, je prends le parti de m'en retourner à Saint-Brieuc achever de me rétablir. Je veux auparavant, Monsieur, vous témoigner toute ma reconnaissance de vos bons soins. Si vos affaires vous appellent à Saint-Brieuc, vous me donnerez un témoignage d'amitié auquel je serai sensible, Monsieur, si vous voulez bien venir me voir et manger la soupe avec moi... »

En fait, ce qui transparait surtout, d'après ces lettres qui décrivent des maladies et où s'expriment des malades, c'est beaucoup plus qu'une reconnaissance manifestée au médecin, la nécessité où ils se trouvent de trouver un recours, c'est-à-dire une personne qui écoute leur mal, leur malaise, leur affection et les prend en charge. Comme en Afrique occidentale aujourd'hui chez les Peul - Bandé, ce qui compte, plus que le marigot (c'est-à-dire ici le médecin) – bon ou mauvais, on sait que cela existe – c'est la corde, le seau et le puits qui permettent de puiser cette eau dont on espère la santé, sinon le salut⁽³⁾ ; est exprimé ici, selon un code symbolique, l'accomplissement d'un rituel dont le médecin constitue, à égalité avec les autres guérisseurs, un simple maillon à même de réparer le désordre instauré par la maladie.

Dans ces conditions, que fait alors le médecin ? Pour autant que l'on sache, il répond de son mieux, prend même parfois plaisir à répondre car l'Esculape breton a la plume facile, répond en tout cas, parfois avec un retard dont il s'excuse avec force détails. Ou bien il se rend sans doute au domicile du malade, au trot de son cheval, par monts et par vaux, sa pharmacopée portative accrochée à sa selle. Ou bien encore, il répond par une consultation, quand on la lui demande.

D'après les quelques lettres qui nous sont restées, Lavergne remercie tout d'abord « pour le tableau raccourci mais très bien fait des incommodités et des maladies » (s. d.)⁽⁴⁾ ; ensuite, il pose quelques questions par exemple sur les symptômes, sur l'âge, sur la vigueur ou sur la faiblesse du patient. Enfin, il s'exécute, donne un nom à la maladie, ordonne un traitement dans un langage assez commun pour être compris ou traduit. Bref, il calme l'inquiétude manifestée, tente de chasser la maladie, fournit une lueur d'espoir. Ce faisant, il joue ainsi autant le rôle du psychopompe que du technicien et tente d'apporter – leçon toujours à méditer – une réponse culturelle à une question du même ordre.

Jean-Pierre GOUBERT
E.H.E.S.S. Paris

NOTES

1. Je remercie M. René Rouault de La Vigne et son fils le docteur Alain Rouault de La Vigne qui m'ont permis de travailler dans ce fonds privé qui leur appartient, puisqu'ils descendent directement (par les femmes) du docteur Louis-Marie Lavergne.
2. Sur Louis-Marie Lavergne, cf. René Rouault de La Vigne, « Un médecin agronome au Pays de Lamballe (1756-1831) », Mémoires de l'Association Bretonne, (1907), Session de Lamballe, Saint-Brieuc, 1908, pp. 3 et suiv. ; et Denis Cordonnier (D^r), « Notice Biographique sur le docteur de Lavergne, médecin, botaniste et agronome Lamballais (1756-1831) », *Revue bretonne de Botanique pure et appliquée*, 7^e année, n° 1, janvier 1912, pp. 11 et suiv. ; sur le personnel médical breton au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, cf. J.-P. Goubert, *Malades et médecins en Bretagne, 1770-1790*, Paris, 1974 et J. Léonard, *Les médecins de l'Ouest au XIX^e siècle*, Paris, 1978 (3 vol.).
3. Informateur Dr Alain Epelboin, thèse de 3^e cycle en voie d'achèvement.
4. Cf. les deux documents annexes.

ANNEXES

N° 1

Brouillon de réponse du docteur Lavergne (sans date) non numéroté.

Madame,

Je n'ai pas pu répondre tout de suite au mémoire à consulter que vous m'avez fait adressé, car j'étais absent, mais je m'en suis occupé dès mon arrivée. J'ai lu, avec la plus grande attention le mémoire à consulter que m'a fait passer Mr Issaly. J'y ai vu un tableau raccourci mais très bien fait des incommodités et des maladies que Mde La M. de la Mxx à essuies depuis son arrivée en France. Je sais aussi, quoi qu'il n'en soit pas fait mention dans le mémoire que Mde a les nerfs sensibles et d'une grande mobilité.

Mde est réglée beaucoup plus fréquemment aujourd'hui qu'autrefois et l'écoulement quoi que léger est plus long puisqu'il dure 7 à 8 jours, mais on ne dit point si cet écoulement affaibli (t) la malade, s'il est accompagné de mal de tête, de difficulté de respirer quand elle veut marcher un peu, s'il se fait sentir des douleurs de dos ou de reins à cette époque, surtout et s'il y a de l'altération et un peu de chaleur mêlées de frisson léger avec un grand abattement d'esprit qui tient du découragement.

Cet écoulement doit être regardé comme maladie si Mde éprouve plusieurs de ces symptômes et plus elle en éprouve et plus son état mérite d'attention. Si au contraire Mde n'éprouve aucun des symptômes mentionnés ci-dessus elle peut être tranquille. Une chose qu'il seroit important de savoir c'est l'âge positif de la malade qui peut-être a(p)proche du temps critique. Il est bon de savoir que Mde était née dans un climat bien plus chaud que celui-ci.

Cet écoulement doit arriver un peu plus tôt qu'il n'a coutume d'arriver dans nos pays.

D'après toutes ces considérations nous attendons tous ces sortes de renseignements avant que... (inachevé).

N° 2

(s. d. s. l.)

1°) demande

Mon cher oncle,

Depuis longtemps je ne me porte pas bien. Quinze jours avant la pentecote l'estomac se detraqua au point que rien ne passoit pas même le liquide. Ce qui me conduisit à un grand affaiblissement... L'estomac s'est mis à faire ses fonctions quoique difficilement au moins suffisamment pour ne plus vomir chaque jour, mais je me suis tiré de ce pas pour tomber dans un autre aussi dangereux. Depuis quinze jours je crache le sang et ce crachement me prit une nuit sans effort et sans m'en apercevoir comme une sorte de rume. Le sucre d'ortie et le sirop de comonde l'arrete pour quelques jours et je ne crache que de vrai sang, mais au moment que je me crois bien il survient tout à coup et toujours la nuit, sans douleur, sans souffrance, cependant je garde le lit et fais diette, ne buvant que de la ptisanne de comonde. Ennuyé de mener une vie aussi triste je vous prie de parler de mon état à Mr de Lavergne et de m'en rendre compte en commençant qu'on vous a instruit de la raison de mon mal et que vous m'avez conféré avec votre docteur par ce moyen. Je la montrerai à mon Esculape sans paroître manquer de confiance en lui ; reponse tout de suite s'il vous plait. Je ne peut trop prendre de précaution pour conserver une vie à laquelle je vous intéresse par le profond respect que je vous dois et avec lequel je suis.

Votre neveu Abgrall
ptre

2°) réponse

Consultation de Lavergne sur le cas précédent

(s.d.s.l.)

Mr Abgral vient de me communiquer une lettre de son neveu, où il lui peint très brièvement son état passé et présent. Mr me demande ce que je pense de son neveu et ce que je croirais convenable de lui faire.

J'observerai 1° que l'exposé est trop succinct et ne me donne pas une connaissance assez exacte de la maladie pour conseiller particulièrement aucun remède.

2° que son neveu est sous les yeux de Mr Goguelin, mon confrère, médecin très instruit qui assurément lui donnera tous les secours que l'art peut offrir dans ces circonstances.

Cependant pour satisfaire Mr Abgral qui me presse, je vais donner quelques généralités qui sont aussi connues de mon confrere que de moi.

1° Comme le malade en question a été (je crois) fort sujet à des éruptions de boutons, surtout sur la figure et que la maladie pouroit être en partie produite par une humeur acre qui se seroit jettée sur les parties précordiales, il pouroit peut être tirer avantage d'un vessicatoire au bras du coté le plus affecté ou même d'un cauthere au même endroit.

2° La tisane doit être adoucissante, une seconde eau d'orge ou de ris émulsionnée et édulcorée avec le syrop de grande cousoude, ou toute autre de la même nature paroît convenir.

3° On prend encore à la cuiller le suc défiqué d'ortie, il ne faut insister sur son usage, car il dégoute, donne même des nausées et des vomissements toujours à craindre dans ces circonstances.

On peut encore faire prendre 12, 20, 30 gouttes d'élixir doux de vitriol dans un petit verre deux ou 3 cuillerrées d'eau froide on peut même pousser la dose beaucoup plus loin quand on en apperçoit les bons effets. Ce remède est préférable au suc d'ortie qu'on employe communement. Je l'ai employé deux fois avec succès d'après l'avis de medecins recommandables.

4° Le plus grand repos de corps et d'esprit est nécessaire. Il faut que le malade soit à la diète, dependent il ne faut pas qu'elle soit severe. Les alimens tirés des végétaux sont préférables à ceux qu'on tire des animaux. Il faut préférer les legumineux si toute fois Mr ne peut les digerer. Tout ce qu'il mangera et boira doit être à peu près froid. L'air de sa chambre doit être très frais. Il faut qu'il soit très peu couvert. Il se garantira dependent du froid et de l'humidité des pieds.



Cases-de-Penne (66), chapelle Notre Darme de Pène, ex voto, 1779. (Cliché Inventaire Général du Languedoc Roussillon - M. DESCOSY).



Fleury-d'Aude, chapelle Notre-Dame de Liesse. Ex voto 1812. (Cliché Inventaire Général Languedoc Roussillon, M. DESCOSY).

Année de parution : 1984

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1984 n° 5-6



Xavier AZEMA, Un prélat valétudinaire au XVIII^e siècle ;

A. MARCET, Malades et maladies en Roussillon ;

Louis DULIEU, La peste à Montpellier, 1579 ;

Alain MOLINIER, Une épidémie qui s'éteint en Vivarais : La peste de 1721 ;

Gaston MAUGARD, Maladies et mortalité. La surmortalité en quelques villages des Pyrénées aux XVII^e et XVIII^e ;

Yvette MAURIN, Le problème de la mortalité dans les communes des étangs à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle ;

Jean-Pierre GOUBERT, Malades, maladies et médecins : étude d'une correspondance bretonne (1783-1830) ;

François-Xavier EMMANUELLI, Le monde médical provençal à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle ;

Madeleine FOISIL, Le journal d'Héroard, médecin de Louis XIII ;

Bernard COUSIN, Malades et maladie sur l'ex-voto peint provençal ;

Michel PERONNET, Discours ecclésial, discours monarchique, discours médical sur la maladie : le XVIII^e siècle

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

